

Eras Metal : Natacha Bouchart ne veut plus d'entreprises polluantes

Comme nous l'annoncions dans notre précédente édition, Natacha Bouchart a publiquement annoncé son opposition à l'implantation d'Eras Metal, jeudi soir. La maire s'est basée sur l'étude d'impact pour justifier son refus. Arguments.

► **Pollution.** – « Eras souhaite s'implanter dans une zone industrielle en expliquant que les industries en place sont déjà à l'origine d'une pollution, mais cela ne peut être un argument suffisant pour accepter une industrie supplémentaire. »

S'intégrant dans une pollution existante, Eras diffuserait « deux polluants supplémentaires, dioxines et Chrome VI qui, même s'ils seront présents à l'état de traces, seront imputables à Eras à 100 % et dont les effets seront notables. »

« La dispersion des polluants par le vent confirme bien une exposition majoritaire sur la zone des Dunes et le port, mais pour autant, le centre-ville et le quartier Mollien seront exposés. D'après les études réalisées au sein de nos services, la répartition est à 55 % à dominante sud et 45 % à dominante nord, orientés vers la ville. »

« La Région, gestionnaire du port, a lancé une étude afin de résorber les sources de pollution venant contrarier le dragage des sédiments et impacter la qualité des eaux, or l'implantation d'Eras va amener une source supplémentaire de polluants dans les sédiments marins. »

Natacha Bouchart a aussi souligné

l'absence de prévisions sur la quantité de sédiments qui risquent d'être pollués, et donc le coût induit pour leur élimination, ainsi que sur le volume de matière en suspension dans les rejets venant d'Eras.

Emploi. – « La création de 40 emplois directs est un argument, mais il ne faut surtout pas opposer la prise en compte de l'impact environnemental et les risques sur la santé avec le développement économique. »

« Le projet risque de détruire plus d'emplois que d'en créer. »

« Ce n'est pas parce que Calais est une ville pauvre qu'elle doit accueillir des entreprises polluantes. Nous sommes en relation avec le ministère de l'Industrie pour savoir comment il peut nous aider. »

Ecologie. – « Dans la logique de développement durable que s'est fixée la municipalité, il est difficile d'accepter encore des industries lourdes classées SEVESO. » Avec une nuance : Natacha Bouchart regarde avec plus de bienveillance le projet de production d'engrais de Tioxyde : « Ce sera l'occasion d'un autre débat, mais Tioxyde est une entreprise sérieuse qui a montré qu'elle maintenait l'emploi. »

Calais Port 2015. – « Le port doit connaître une mutation vers Calais Port 2015 avec une labellisation, or la chambre de commerce a émis de sérieuses réserves, notamment sur le rejet dans le bassin Ravisse et l'exposition du futur port à la pollution aérienne. » ■

